

Zeitschrift:	L'émulation jurassienne : revue mensuelle littéraire et scientifique
Herausgeber:	Société jurassienne d'émulation
Band:	1 (1876)
Heft:	2
Artikel:	Rapport fait à la section bruntrutaine de la Société jurassienne d'émulation sur la 2e question soumise à l'assemblée annuelle de Saint-Imier, le 21 septembre 1875 : [suite et fin]
Autor:	Hengy, V.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-549686

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT FAIT A LA SECTION BRUNTRUTAINE

DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

sur la 2^e question soumise à l'assemblée annuelle de Saint-Imier

le 21 septembre 1875

(*Suite et fin.*)

§ II. Point de vue spéculatif

Je crois devoir terminer ici, Messieurs, ce que je voulais vous dire sur le côté pratique de la question. Je vais maintenant aborder la question spéculative et je vous rassurerai tout d'abord contre la longueur des développements; nous sommes en effet, tous plus ou moins d'accord sur le fond de l'objet; je me bornerai donc à vous résumer brièvement quelques considérations.

1^o Nécessité de l'Etude des langues anciennes

En vain cherche-t-on à discréderiter l'étude des langues anciennes.

Comme il est plus aisé de les décrier que de les apprendre, il ne faut pas s'étonner que bien des gens aient trouvé le moyen d'abréger leur éducation. On a prétendu que les bons écrivains, formés à l'Ecole des anciens, leur ont dérobé tous les secrets de l'art d'écrire, que plusieurs ont égalé et même surpassé leurs modèles, et que par suite leur travail a rendu le nôtre superflu. Il serait peu sage, dit-on, de remonter péniblement une route dont leurs veilles et leurs succès nous ont abrégé la longueur et épargné les fatigues. Cette argumentation pèche par la base; nos immortels devanciers n'ont point tout dérobé et nous devons aussi exploiter cette mine d'où nous les avons vus revenir chargés de riches trésors.

D'ailleurs pour ne parler que du français, c'est une vérité nullement contestée qu'un étranger, qui s'est livré sérieusement à l'étude de notre langue, l'écrit souvent avec plus de pureté qu'un Français. En vain mettront-on une grammaire française entre les mains d'un jeune élève; si elle est étendue et développée, il ne la pourra comprendre, les termes dont se servent les grammairiens sont presque tous dérivés du latin ou du grec; si vous ne lui donnez qu'un sec abrégé, la paresse et la suffisance lui conseilleront de ne point étudier ce qu'il croit déjà avoir appris par l'usage. Mais en apprenant une autre langue que la sienne, il est forcé de comparer

l'une avec l'autre : il sait en même temps la valeur, les différentes acceptations de chacun des mots des deux langues. Les mettant sans cesse en parallèle, il en apprend deux à la fois en aussi peu de temps qu'il lui en faudrait pour en connaître une seule. Mais si cet avantage résulte incontestablement de l'étude d'un idiome vivant, à plus forte raison résulte-t-il de l'étude des langues anciennes dont le français n'est qu'un dialecte ou un dérivé.

Consultons d'ailleurs l'histoire, cette source si précieuse et pour ainsi dire inépuisable : les Romains firent des sacrifices inouïs pour l'éducation de leurs enfants. Les maîtres grecs furent multipliés et largement récompensés dans Rome, et on ne se borna pas dans le reste de l'Italie à l'Instruction primaire. Les citoyens favorisés des dons de la fortune, envoyoyaient comme par essaims, leurs enfants étudier à Athènes, la ville des lettres. Tous ces beaux génies, dont Rome est encore aujourd'hui si fière, avaient appris et possédé une autre langue que la leur, ils parlaient le grec.

Et la langue française, qu'était-elle avant le XV^e siècle, sinon un jargon ! Elle n'est devenue langue que depuis la conquête de Mahomet II. Chassé de Constantinople par les Ottomans, les lettres se réfugièrent en Italie d'où elles passèrent en France et dans les contrées de l'Europe. Son véritable berceau fut la savante école de Port-Royal, sanctuaire auguste des lettres grecques et latines.

Les langues anciennes doivent donc être la base d'une bonne éducation. L'expérience le conseille et l'exemple de tous les hommes illustres et recommandables le démontre. Tacite et Lucain formèrent l'âme du grand Corneille ; Sophocle, Euripide et Virgile, celle du tendre et harmonieux Racine ; Horace celle de J.-B. Rousseau ; Homère celle de Milton et de Fénelon, Virgile celle du Tasse et de Voltaire. C'est à l'école des Démosthène, des Eschine, des Hortensius, des Cicéron que se sont formés les Bossuet, les Duguessa, les Pitt, les Burke, les Mirabeau. Plaute a inspiré Molière dans plusieurs de ses chefs-d'œuvre etc. etc.

En lisant les écrits des grands hommes de l'antiquité, les élèves y trouveront des instructions de plus d'un genre qui, se joignant à celles qu'ils recueillent dans les autres cours, sous des maîtres habiles, forment un solide faisceau de connaissances utiles. Il faut que toujours soit présent à leur esprit le précepte d'Horace :

Exemplaria græca

Nocturna versate manu, versate diurna.

Un seul mot avant de terminer ce point. Certes, l'étude du beau, l'esthétique, comprend non seulement les belles-lettres, mais encore les arts : Cependant, on peut dire, à juste titre, que l'éloquence, la poésie et la science élèvent des monuments plus durables que ceux des peintres et des sculpteurs : Homère, Virgile, Milton, Voltaire, Gœthe sont immortels : Où est le Jupiter de Phidias ? Où est le tombeau de Marcellus ?

2^o Utilité de l'union des lettres et des sciences.

Il ne suffit pas d'étudier les langues anciennes pour bien comprendre la langue maternelle et les autres langues vivantes utiles à nos nationaux : il est bon aussi d'affirmer l'union entre l'étude de la littérature et celle des sciences.

Les lettres, les sciences et les arts sont le sublime apanage de l'homme qui trouve en elles les véritables titres de sa grandeur. Elles sont l'ouvrage de sa pensée, le produit de son imagination, le développement de toutes les facultés de son âme, les élans de son génie, et sous tous ces rapports, elles constituent sa propriété.

De ce qu'elles ont une origine commune, il doit donc exister entre elles une étroite union, une connexion intime, un lien indissoluble qui sans cesse tendent à les rapprocher, et font, pour me servir de l'expression de Cicéron « qu'elles se tiennent toutes par la main. »

Ce n'est point ici le cas de développer cette magnifique thèse de l'utilité absolue, de la nécessité des sciences, ni de rétorquer l'opinion si fausse et pourtant si répétée que les sciences et surtout les mathématiques, dessèchent l'imagination. Bonne et fréquente justice en a été faite.

Citons seulement à l'appui de l'union entre les sciences et les lettres quelques noms bien connus : le Divin Platon était aussi un grand mathématicien, et il a eu pour disciples les Hypéride, les Lycurgue, les Démostènes, les Socrate, les Aristote. — Pythagore, Archimède étaient lettrés et philosophes. — Apulée dit dans son *Apologie* qu'il a bu la coupe limpide des géomètres. — Le prince des poètes latins était passé maître en agronomie. — Boèce, l'auteur de la *Consolation de la philosophie*, était géomètre. — Le mathématicien Descartes, le naturaliste Bacon étaient de grands littérateurs, — Et Pascal, Fontenelle, Leibnitz, d'une part ; Galilée, Képler, Huyghens d'autre part ? Faut-il insister sur l'alliance de la littérature aux sciences chez Newton en Angleterre, Euler et Albert de Haller en Suisse, Clairault, Bailly, d'Alembert en France ? Et dans le dix-neuvième siècle, Biot, Arago, Laplace, Liebig, Goethe, de Humboldt, Carier, Claude Bernard, Dumas et tant d'autres, n'ont-ils pas une célébrité universelle et durable à la fois dans les sciences et dans les lettres ?

Demandons-nous si l'on peut admettre qu'une union préconisée par tant d'esprits supérieurs, par tant de critiques judicieux, par de si grands philosophes, ne soit réellement pas nécessaire, puisqu'elle est une vérité de tous les temps et de tous les pays.

Locke, s'associant à l'idée de Quintilien, dit : « Tous les hommes littéraires doivent apprendre les sciences pour devenir des hommes raisonnables. » Retournons la maxime : la réciproque est encore vraie.

Une foule d'autres considérations militent encore en faveur de l'union

étroite entre les lettres et les sciences. — Je me bornerai à énoncer cette dernière dont l'importance ne peut être discutée.

Le plan d'études pour le Jura a prévu sagelement la nécessité des études scientifiques, et consacre à ces dernières un nombre suffisant d'heures pour les études littéraires, de telle sorte qu'un jeune homme muni du certificat de maturité de la section littéraire, possède en général aussi bien ses matières scientifiques qu'un élève voué spécialement aux études réales. — C'est là un immense avantage sur certains pays voisins, où la part réservée aux sciences dans la section littéraire est tellement minime, qu'on peut la regarder comme nulle. Il n'est pas rare de rencontrer en France des professeurs de belles-lettres qui regardent comme un titre de gloire d'ignorer le principe d'Archimède ou la théorie des fractions. — Indépendamment de la place que tiennent chez nous les études scientifiques, nous croyons que l'on pourrait regarder les mathématiques comme branche principale, et qu'en même temps on pourrait demander aux maîtres secondaires réaux la connaissance des éléments d'une langue morte. Enfin, pour corroborer l'une de nos conclusions demandant la suppression de l'enseignement religieux dans les écoles secondaires, nous croyons que le vœu qui précède serait aisément réalisable, puisqu'ainsi serait détachée des matières de l'examen secondaire, la connaissance de la religion.

Telles sont, messieurs, les principales observations que j'ai cru devoir formuler sur la question soumise à votre examen. Je terminerai ce rapport en énonçant quelques conclusions que je livre à votre appréciation.

Conclusion

1) Les études libérales sont indispensables à toute bonne culture intellectuelle.

2) Il existe entre elles et les études scientifiques une connexion intime.

3) Considérées sous le rapport des matières enseignées, les études littéraires ont dans le Jura tout le développement possible actuellement. Cependant, il importe d'aviser à l'uniformité réelle des procédés d'enseignement, et pour cela il faut se servir de manuels identiques pour tous les établissements littéraires du Jura. Ce point est d'ailleurs du ressort de la direction de l'éducation et de la commission des moyens d'enseignement. Il appartient à la société d'Emulation de faire ses efforts pour presser la réalisation du point précité.

Considérées sous le rapport numérique, les études littéraires sont loin d'avoir dans le Jura tout le développement qu'elles peuvent avoir. — La crise politique-religieuse actuelle, la tendance à entrer le plus tôt possible dans des carrières lucratives, la cherté des études, la difficulté de vivre à l'université sans avoir une certaine fortune, le petit nombre de positions

pour lesquelles est réclamé le certificat de maturité, tels sont les principaux moteurs de cet abaissement des études littéraires.

Les moyens de réaction contre un pareil état de choses sont :

a) Une action individuelle et collective, mais permanente des membres de la société, sur les familles qui veulent instruire leurs enfants au-delà de l'école primaire.

b) La suppression de tout enseignement confessionnel dans les écoles secondaires du Jura, et comme corollaire : 1^o une grande vigilance de la part des maîtres pour éviter dans les cours toute allusion à des événements actuels, pouvant inquiéter et froisser des jeunes gens ou des parents souvent ombrageux. 2^o Concentrer, autant que possible, l'activité du maître dans l'enseignement scolaire et dans les études scientifiques et littéraires.

c) Exiger des maîtres secondaires réaux une connaissance restreinte d'une langue morte au moins.

d) Considérer comme branche principale une des sciences, et en première ligne, les mathématiques.

e) Encourager la création des bourses, 1/2 bourses ou 1/4 de bourses en faveur des élèves nécessiteux. — Augmenter le nombre des *stipendium universitaires* pour les jeunes jurassiens.

f) Exiger, dans un délai raisonnable, la production du certificat de maturité littéraire pour certains emplois, exigeant non-seulement des connaissances pratiques, mais aussi un certain degré de culture intellectuelle, tels que notaires, curés, pasteurs, présidents de tribunaux, juges d'appel, préfets, etc.

g) Conférences littéraires et scientifiques données gratuitement pendant la saison d'hiver aux populations des villes et même des villages. — Pour ces derniers, instituer un roulement de conférenciers.

h) Autant que possible, enseigner les langues anciennes pendant une année ou deux aux élèves réaux.

i) Enfin, et la réalisation de cette conclusion serait postérieure à celle du premier paragraphe de la conclusion (e):

Etablir la gratuité absolue de l'enseignement secondaire.

Porrentruy, 11 septembre 1875.

Le rapporteur : V. HENGY,
Professeur d'*histoire à l'école cantonale*.

